



7EME TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE BLOIS PING 41

Samedi 08 et Dimanche 09 juin 2024

Le club de Blois PING 41 organise son 7eme TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera les samedi 08 et dimanche 09 juin 2024 au complexe sportif Eric TABARLY – rue Duguay Trouin – 41000 Blois. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi se déroulera sur 30 tables (minimum) et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

<u>Samedi 08 juin</u>			<u>Dimanche 09 juin</u>		
Tableau 1 :	<600 pts	10 h 00	Tableau 11 :	<900 pts	9 h 30
Tableau 2 :	<1700 pts	10 h 00	Tableau 12 :	<1500 pts	9 h 30
Tableau 3 :	<1100 pts	10 h 00	Tableau 13 :	<N°400	9 h 30
Tableau 4 :	<1400 pts	12 h 00	Tableau 14 :	<1800 pts	11 h 30
Tableau 5 :	<1900 pts	12 h 00	Tableau 15 :	<1200 pts	11 h 30
Tableau 6 :	Coupe Davis <2800 pts	18 h 00	Tableau 16 :	Toutes Catégories	13 h 00
Tableau 7 :	<800 pts	14 h 00	Tableau 17 :	Double <3200 pts	14 h 00
Tableau 8 :	<1500 pts	14 h 00	Tableau 18 :	Toutes Catégories Femme	13 h 30
Tableau 9 :	<2150 pts	16 h 00			
Tableau 10 :	<1200 et Non licenciés/promo ou partenaires	17 h 00			

FORMULE COUPES DAVIS – TABLEAU 6

Rencontres disputées au meilleur des 5 parties, la première équipe à 3 victoires achève la partie.

- 1^{ère} partie : les 2 joueurs les mieux classés se rencontrent ;
- 2^e partie : les 2 joueurs les moins bien classés se rencontrent ;
- 3^e partie : le double.
- 4^e partie : Le vainqueur de la 1^{ère} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse.
- 5^e partie : Le vaincu de la 1^{ère} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse

Formule du tableau 10

Rencontres disputées au meilleurs des 3 parties, la première équipe à 2 victoire achève la partie

- 1ere partie les 2 joueurs licenciés se rencontrent
- 2^{ème} partie les 2 joueurs non licenciés/promo/partenaires se rencontrent
- En cas d'égalité après les 2 premières partie, un double entre les 2 joueur

TABLEAU DES RÉCOMPENSES :

	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes
Tableau 1	40 €	20 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 2	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau 3	60 €	30 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 4	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau 5	100 €	50 €	25 €	LOT ou BA
Tableau 6	100 €	50 €	20 €	LOT ou BA
Tableau 7	40 €	20 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 8	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau 9	150 €	80 €	40 €	20 €
Tableau 10	LOT ou BA	LOT ou BA	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 11	50 €	25 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 12	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau 13	200 €	100 €	50 €	20 €
Tableau 14	100 €	50 €	25 €	LOT ou BA
Tableau 15	60 €	30 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 16	350 €	175 €	80 €	40 €
Tableau 17	100 €	50 €	30 €	LOT ou BA
Tableau 18	150 €	80 €	40 €	LOT ou BA

Les lots récompenseront les 8 meilleurs de chaque tableau s'il y a plus de 24 inscrits ; 75% des récompenses et les 4 meilleurs entre 16 et 24 inscrits et 50% et les 4 meilleurs entre 8 et 16. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau s'il y a moins de 8 inscrits. Ce règlement sera respecté strictement. Une solution de tableau de remplacement pourra être proposé en cas d'annulation du tableau. De plus les tableaux seront limités à 48 joueurs ou équipes

Article 3 : Le dimanche, les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux ainsi qu'au tableau 17 (double) et 18 (réservée aux féminines). Le samedi, les joueurs pourront participer à 3 tableaux + la coupe Davis, cependant aucune inscription pour 2 tableaux commençant à la même heure ne sera possible.

Article 4 : Le pointage s'effectuera au plus tard 45 minutes avant le début de chaque tableau. Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom et le remboursement du tableau ne sera pas possible.

Article 5

un article sur les Forfaits non excusés

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, Fédérale ou Ligue, appliquera l'article IV.202

des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

Article 6 : La coupe Davis pourra se dérouler sur 2 tables suivant les directives du juge-arbitre. En coupe Davis, le total des points des 2 joueurs fera foi pour les points de l'équipe

Article 7 : Le tableau 6 aura lieu par élimination directe.

Article 8 : Dans le tableau 10 il est possible de modifier la formule en fonction du nombre de participants, le JA restera maître de l'organisation de ce tableau

Pour les autres tableaux, les 2 premiers de chaque poules (quel que soit le type de poule) seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les parties seront jouées au meilleur des 5 manches. Les balles homologuées seront fournies par les organisateurs avec la fiche de partie et seront à ramener avec la fiche de partie.

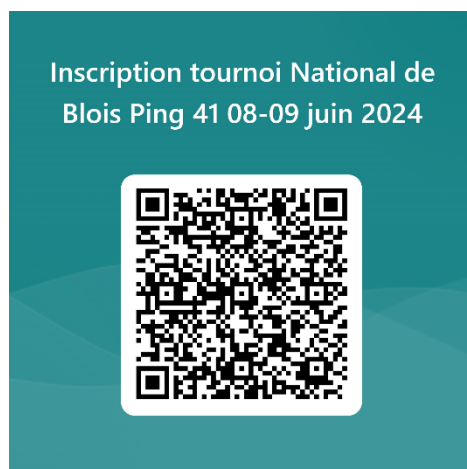
Article 9 : Les droits d'engagement seront fixés à :

Tableaux 1,2,3,4,5,7,8,9,12,13,14,15,18	8 €
Tableau 11	10 €
Tableau 16	11 €
Tableau 10	4 €/joueur
Tableaux 6,17	6 € /joueur

Les engagements peuvent être réglés sur place le jour même (Par chèque, espèce ou CB).

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le VENDREDI 07 juin 2024, au choix, à :

- ✉ M. Samuel Klein : samuel.klein@free.fr ✉ Facebook : samuel klein
Tél/Fax : 0663150989
- ✉ M. Maxime Orgebin : m.orgebinbp41@laposte.net
- En ligne via le lien ou le QR code:
- <https://forms.office.com/r/8csa3gQyX8>



Article 10 : Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant chaque tableau au complexe sportif Eric TABARLY, rue Duguay TROUIN.

Article 11 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre (JA3).

Article 12 : La présentation de la licence sera exigée par le juge-arbitre.

Article 13 : Le tournoi est homologué par la ligue du Centre et la Fédération Française de tennis de table sous le n°xxxx

Article 14 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club de Blois PING 41 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 15 : Toute personne étant qualifiée pour les championnats de France Benjamins et Cadets, La coupe nationale Vétéran et la coupe régionale Mixte ne pourra s'inscrire au tournoi

Article 16 : Les balles homologuées 3* blanches et en plastiques seront fournies par le club.